



Bière, le 4 mars 2026

CONSEIL COMMUNAL
BIÈRE

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée
du conseil communal de Bière
du mercredi 4 mars 2026**

Présences : 37 membres

I. Préavis N°01/26 : Construction d'une nouvelle citerne au chalet de la Foirausaz et réfection des captages aux Combes du Cunay et aux Monts de Bière Derrière.

- Vu le préavis municipal no 01/26 du 23 janvier 2026
- Entendu le rapport de la commission chargée de l'étude du projet
- Oûi le rapport de la commission des finances
- Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil communal décide par 36 oui – 0 non – 0 abstention

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre la construction d'une nouvelle citerne au chalet de la Foirausaz et la réfection des captages aux combes du Cunay et aux Monts de Bière Derrière.
- De financer ces travaux de la manière suivante :
 - Coût total CHF 317'100.00
 - Montant alloué par les A.F. à fonds perdus CHF 237'750.00
 - Par la réserve pour travaux futurs CHF 79'350.00

II. Préavis N° 02/26 : Réaménagement de la place de jeux de la Vernettaz

- Vu le préavis municipal no 02/26 du 20 janvier 2026
- Entendu le rapport de la commission chargée de l'étude du projet
- Oûi le rapport de la commission des finances
- Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil communal décide par 31 oui – 3 non – 2 abstentions

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre le réaménagement de la place de jeux de la Vernettaz
- De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 120'000.00
- De financer ce montant de CHF 120'000.00 la manière suivante :
 - Par la réserve pour travaux futurs

Conseil communal de Bière

Le Président

John Dubugnon



La Secrétaire

Séverine Jotterand